



En route vers la CSRD !

Un parcours optimisé grâce aux experts
de Grant Thornton

I. Points clés de la CSRD



*En ce qui concerne les groupes moyens et grands, le total du bilan est fixé à 30 millions €, le montant net du CA à 60 millions €

Le règlement est structuré sur 12 normes de déclaration (ESRS) couvrant plus de 800 points de données

Normes transversales

ESRS 1
Principes généraux

ESRS 2

Informations générales (exigences en matière de divulgation pour la gouvernance, la stratégie, l'impact, la gestion des risques et des opportunités, les mesures et les cibles)

Normes thématiques (indépendantes du secteur)

Environnement

ESRS E1 - Changement climatique
ESRS E2 - Pollution
ESRS E3 - Ressources hydriques et marines
ESRS E4 - Biodiversité et écosystèmes
ESRS E5 - Utilisation des ressources et économie circulaire

Social

ESRS S1 - Main-d'œuvre propre
ESRS S2 - Travailleurs de la chaîne de valeur
ESRS S3 - Communautés affectées
ESRS S4 - Consommateurs et utilisateurs finaux

Gouvernance

ESRS G1 - Conduite des affaires

Les normes ESRS comprennent une liste de *datapoints* qui sont quantitatifs et qualitatifs.

Le nombre de *datapoints* à publier sera propre à chaque entreprise, en fonction de son analyse de double matérialité et de son analyse de risques.

Les données CSRD doivent être revues par l'organe de Gouvernance.

Le rapport de durabilité doit être validé par un auditeur, nommé par l'assemblée générale.

La CSRD oblige les entreprises à comprendre les enjeux de durabilité de l'ensemble de leur chaîne de valeur. Afin de prioriser et planifier leur transformation durable.



6000 entreprises concernées en France

II. Comment tirer avantage de la CSRD ?

C'est un levier stratégique de transformation.

Les banques et fonds d'investissements intègrent de plus en plus les critères ESG dans leurs opérations de financement.

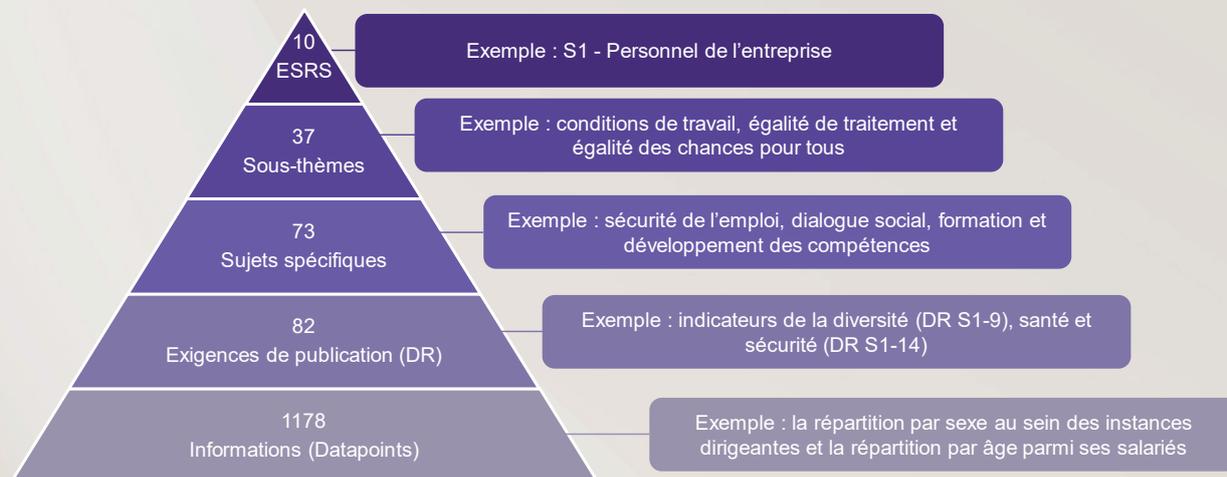
Elle peut être porteuse d'innovation pérenne avec les clients et les fournisseurs.

Cela doit développer une politique d'investissements et d'achats responsables.

C'est un outil d'engagement des salariés en quête de sens.

Cela apporte de la transparence sur les réalisations RSE de l'entreprise.

Structuration de la réflexion autour des European Sustainability Reporting Standards



III. Lexique de la CSRD

IRO : Impact, risque, opportunité

Double matérialité : Cette notion comporte deux dimensions, IRO peut être matériel du point de vue de l'incidence et du point de vue financier. Un sujet répond au critère de la double matérialité s'il est important du point de vue de l'incidence, du point de vue financier, ou les deux.

Datapoint : Point de donnée – une information qualitative ou quantitative qui doit être publiée dans l'état de durabilité, peut prendre la forme de : texte, tableau, chiffre, pourcentage, etc.

Taxinomie verte : Tiré d'un règlement taxonomie, il s'agit d'un système de classification des activités économiques permettant d'identifier celles qui sont durables sur le plan environnemental.

Parties prenantes : Personnes qui peuvent influencer sur l'entreprise ou sur lesquelles l'entreprise peut avoir de l'impact. Il existe

deux grands groupes de parties intéressées - les parties prenantes affectées et les utilisateurs de l'état de durabilité.

Assurance limitée : Conclusion du vérificateur de l'état de durabilité relative à la non identification « d'inexactitudes susceptibles d'influencer les décisions que pourraient prendre les lecteurs ».

ESRS : *European Sustainability Reporting Standard*, nom commun de normes qui encadrent la publication de l'état de durabilité.

Connectivité finance et durabilité : lien et cohérence entre l'information publiée dans le rapport de durabilité et l'information fournie par ailleurs dans les états financiers.

Disclosure requirements (DR) : Exigences de publication précisées dans les ESRS
Thèmes/ ss-thèmes / ss-ss-thèmes : enjeux de durabilité identifiés par le régulateur comme potentiellement matériels.

Chaîne de valeur : Ensemble des activités, ressources et relations liées au modèle d'affaires de l'entreprise ainsi qu'à l'environnement extérieur dans lequel elle exerce ses activités. Elle comprend les acteurs situés en amont et en aval de l'entreprise.

Modèle d'affaires : Système par lequel l'entreprise transforme, par ses activités, des intrants en extrants, et en résultats et qui vise à atteindre les finalités stratégiques de l'entreprise et à créer de la valeur à court, moyen et long termes.

État / rapport de durabilité : Document faisant partie du rapport de gestion de l'entreprise qui présente les informations fiables et comparables sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Catalogue de formation à la carte : sensibilisation Top Management, formations techniques ESRS, capacité de sensibilisation à la RSE sur d'autres sujets qui permettent de sortir du sujet réglementaire.

1

KICK OFF

Lancement du projet

TO DO

Prise de conscience à tous les niveaux de l'entreprise

Création d'un comité transverse entre fonctions (RSE, finance, RH, achats, IT, risques...) pour créer un plan d'actions

Besoin de Formation multi niveaux (de l'acculturation à l'expertise)

CHANCE

Intérêt managérial ou actionnarial

CHANCE

Diagnostic RSE existant

Réalisation d'un bilan carbone (BEGES)

Présence d'une fonction RSE

Obtention d'un label RSE divers ISO 26 000

Conduite du changement

Intérêt de la fonction finance

Partenariat RSE - finance

Absence de sponsoring par le management

Vision d'un simple reporting ou d'une contrainte réglementaire

Ne pas budgeter le coût du projet dont celui du SI

Attendre 3 mois avant l'échéance pour entamer le projet

ne pas prioriser ses enjeux ESG / vouloir traiter tous les sujets

Sous-estimer les moyens humains nécessaires

2

Parties Prenantes

TO DO

Cartographie et consultation des parties prenantes significatives : Clients, fournisseurs, personnel, Investisseurs ONG...

Omettre des parties prenantes significatives - ne pas utiliser la notion du nombre de parties prenantes

S'appuyer sur les données secondaires : pas d'obligation d'interroger des parties prenantes extérieures, en présence d'experts ou d'études existantes.

Disposition de canaux réguliers de dialogues (ex : baromètres auprès des équipes, outils de remontée de réclamations de plaintes, outil de satisfaction clients)

Analyses de simple matérialité pré-existantes

Cartographies des parties prenantes sur la chaîne de valeur existante

C H A N C E

limiter le nombre de tiers consultés ou en oublier des significatifs

Ne pas documenter et justifier ses choix, mettant à risque la conformité en vue du futur audit

N'échanger qu'avec des parties prenantes internes (oublier l'externe)

Outil d'enquête et d'exploitation des réponses. Regard critique sur les parties prenantes identifiées.



CHANCE



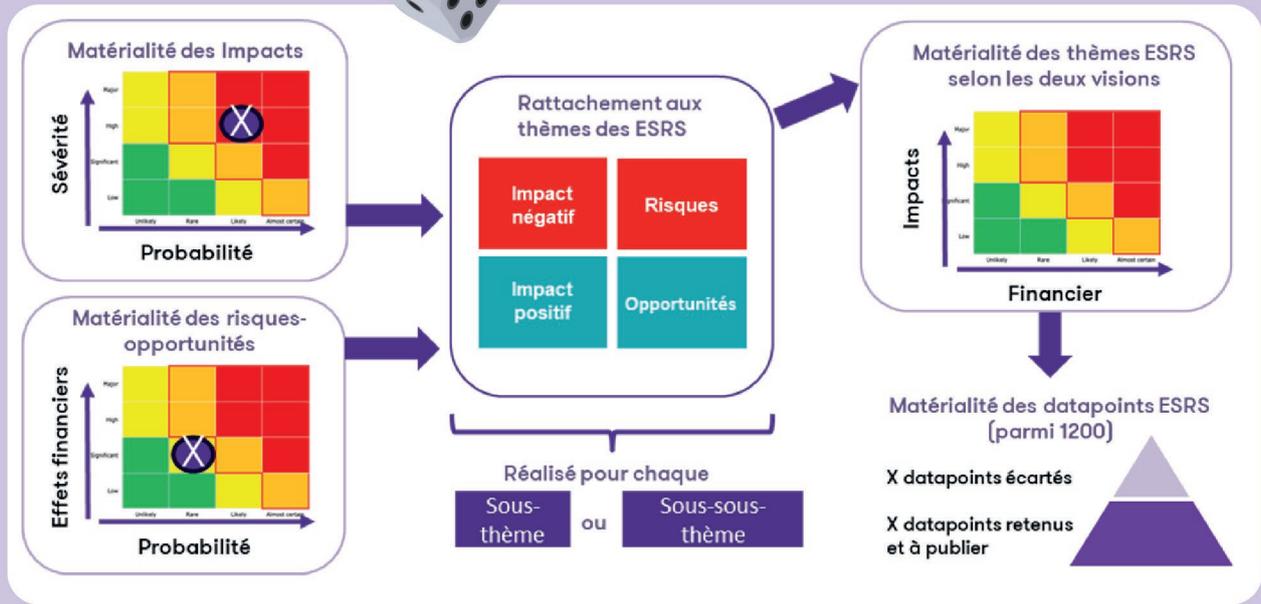
OBSTACLE

3

Analyse de la double matérialité

Une collaboration permanente de nos experts RSE, *compliance* et *risk management* ;
 Une expertise historique dans les cartographies des risques – qu'ils soient business ou ESG.

TO DO





Réalisation d'état des lieux de la stratégie et de la communication RSE vs. contenu des ESRS.

Elaboration de plans d'actions de mise en conformité et accompagnement à leur déploiement.

Accompagnement à l'élaboration et au déploiement des process de reporting et de gouvernance de l'information ESG.

Une présence d'experts sur les normes les plus complexes (biodiversité, droits humains, climat).



La double matérialité doit traiter toutes les activités et toutes les géographies



Fortes disparités entre filiales et sites

Qualité de la documentation



Formation contributeurs insuffisante

4

ESRS

Réaliser un état des lieux des pratiques (politiques, actions et données quantitatives disponibles) par rapport aux normes ESRS

TO DO

Identifier une organisation complète autour de la gestion de chaque IRO (gouvernance dédiée, plan d'action et objectifs spécifiques, ressources identifiées)

Etablir un plan d'action, en fonction des échéances d'application et des priorités de la société

Harmonisation des pratiques entre sites et sièges

Split entre site et siège (déjà connaissances par site ou vision très centralisée ?)

Existence d'un reporting et d'un outil de reporting RSE

Cohérence entre le business model, les politiques mises en place, les actions et les objectifs que les entreprises se donnent

Existence de systèmes de management (normes ISO sur santé sécurité, énergie, environnement)

C H A N C E



5

Taxonomie

Vrai lead conjoint
finance et RSE
Paramétrage
Outil

TO DO

CHANCE

Utile par
rapport au
financement

CHANCE

Utile par
rapport à la
stratégie
d'investissement

Indicateur
Taxonomie
mauvais :
performance
mauvaise ?

Expert critères
précis

Pas prévu dans
le système
d'information

Temps de
traitement

6

Rapport de durabilité

Etablir la responsabilité
d'établissement et de
supervision de ce
rapport

TO DO

Une opinion déterminante pour
mesurer la confiance et la sincérité
des engagements du management

Mettre en
place les
plans
d'actions sur
les indicateurs
qui présentent
des axes de
progrès

Sous estimer le
temps de rédaction
de ce rapport

Négliger le délai
de collecte des
informations

Mettre en place une
procédure de *hard close*/
fast close si l'entreprise
arrête ses comptes très
rapidement

Penser à un
audit à blanc
des données
clés

Anticiper une
maquette de ce
rapport pour
première
relecture

CHANCE

Ne pas veiller à la qualité de
l'information fournie, qui pourrait être
remise en cause par l'auditeur et/ou
l'une des parties prenantes.

Amende
et sanction pénale

Grant Thornton

Identification des activités
considérées comme durables
au regard des 6 objectifs
environnementaux
(biodiversité, climats
(atténuation et adaptation,
eau, économie circulaire,
pollution).

Analyse du CA, des CAPEX et
des OPEX par rapport à des
critères propres aux 6
objectifs et au secteur.

Grant Thornton

Nous sommes accrédités
auditeur durabilité.
Nos associés suivent le visa
Durabilité délivré par la
CNCC.

Notre métier Transformation Durable

Stratégie RSE

Accompagnement
opérationnel

Conseil en
transaction

Finance durable

Audit durabilité et
extra-financier

Formation et
sensibilisation

Contacts

Vincent FRAMBOURT

Associé Audit

E vincent.frambourt@fr.gt.com

T +33(0)1 41 25 87 46

Christophe DREVELLE

Associé, Audit

Transformation Durable

E christophe.drevelle@fr.gt.com

T +33(0)1 41 25 96 14

Bertille CRICHTON

Associée

Transformation Durable

E bertille.crichton@fr.gt.com

T +33(0)1 41 25 94 02

Agnès de RIBET

Associée, en charge du
Business Development,

Marketing et Communication

M agnes.deribet@fr.gt.com

T +33(0)1 41 25 85 85

C.C.L.A.I.R.E

Piliers d'une stratégie ambitieuse, la réaffirmation de nos valeurs s'inscrit dans un schéma mondial : **Courage, Collaboration, Leadership, Agilité, Intégrité, Respect, Excellence.**

« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.



grantthornton.fr



© 2024 Grant Thornton. Tous droits réservés. Impression sur papier provenant de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo : Shutterstock.